

- 4453

Le Premier Ministre

Paris, le 26 OCT. 2009

Madame le Contrôleur général,

La réflexion sur l'amélioration de l'efficience de l'Etat est un impératif permanent. Plus que jamais, elle doit demeurer en tête des priorités de toute administration de l'Etat.

Renforcer la qualité du service rendu aux usagers du service public, améliorer les conditions de travail des agents publics, concentrer l'action des pouvoirs publics sur les besoins prioritaires, gérer au mieux les ressources de la collectivité : ces objectifs doivent figurer au premier plan dans une économie moderne qui s'inscrit dans un monde compétitif et évolutif, et dans une démocratie légitimement attachée à l'excellence de ses services publics. Ces objectifs sont, par ailleurs, rendus chaque jour plus incontournables par la nécessité de rendre plus soutenable l'évolution de nos finances publiques,

Cette démarche, qui renouvelle en profondeur l'esprit et la méthode de la réforme de l'Etat dans notre pays, a été mise en œuvre depuis plus de deux ans par la révision générale des politiques publiques (RGPP). De nombreuses décisions ont été prises dans tous les domaines, qui ont permis d'enclencher une logique qui consiste, pour l'Etat, à faire mieux en dépensant moins.

Ce grand chantier de réforme de l'Etat doit se poursuivre, notamment dans la perspective de la préparation d'un nouveau budget triennal.

J'ai décidé de vous confier une responsabilité éminente dans ce processus. Je vous demande de diriger une équipe d'auditeurs associant fonctionnaires et consultants privés pour examiner le ministère de la culture et de la communication et, le cas échéant, les opérateurs dont il exerce la tutelle.

Vous formulerez pour le comité de suivi de la RGPP, pour la fin de l'année, des propositions de nouvelles mesures garantissant la poursuite en 2012-2013 des non-renouvellements de départ en retraite arbitrés sur la période 2009-2011, ainsi qu'une réduction à due proportion des coûts de fonctionnement sur l'ensemble du périmètre ministériel, au niveau central comme au niveau déconcentré. Pour faciliter la prise de décision, vos propositions devront présenter des scénarii allant au-delà de ces proportions.

*Madame Françoise MIQUEL
S/c Monsieur le Chef du Contrôle général économique et financier
Contrôle général économique et financier
Bâtiment Necker
120 rue de Bercy
75 572 PARIS CEDEX 12*

Vos analyses, qui éclaireront les décisions du Conseil de modernisation des politiques publiques, présidé par le Chef de l'Etat, devront être ambitieuses, innovantes, sans a priori ni tabou. Chaque fois que possible, elles devront examiner la pertinence du périmètre des missions de l'Etat, et en évaluer les modes d'exercice pour déterminer si l'Etat est le mieux placé pour les prendre en charge.

Pour formaliser vos propositions, vous veillerez à respecter la méthodologie définie par l'équipe d'appui de la RGPP.

Vous travaillerez en lien étroit avec les services du ministère de la culture et de la communication, afin que vos propositions soient le fruit d'un travail en commun avec les administrations qui auront à mettre en œuvre les réformes. Vous pourrez vous appuyer sur les propositions récemment présentées par le ministère comme sur les travaux engagés durant la première phase de la RGPP et qui nécessiteraient un approfondissement ou une actualisation. Vous pourrez librement décider de toute autre démarche utile.

Vous pourrez notamment examiner les axes suivants :

- 1- La poursuite de la reconfiguration du secteur muséal.*
- 2- La réforme des modalités d'intervention de l'État dans le secteur du spectacle vivant, et le décroisement des interventions à Paris entre la Ville et l'État.*
- 3- L'évolution (en vous appuyant sur la mission d'inspection en cours) du dimensionnement et de la composition de l'offre symphonique dans le grand Paris.*
- 4- Le rapprochement de structures présentant des métiers similaires (métiers d'art, spectacle vivant, etc.).*
- 5- La rationalisation et la mutualisation des fonctions supports, notamment l'externalisation des activités de surveillance et de magasinage sur certains sites).*
- 6- La rationalisation du réseau des écoles du ministère et les possibilités de mutualisation de fonctions (par exemple entre écoles parisiennes).*
- 7- L'optimisation de processus (particulièrement par la dématérialisation), par exemple en matière de délivrance des licences d'entrepreneurs de spectacles, de gestion des subventions, d'autorisation de travaux pour les monuments historiques, ou encore dans le domaine de l'archéologie préventive.*
- 8- La création d'un centre de services partagés mutualisant certaines fonctions supports (logistique, achats, etc.) au profit des directions d'administration centrale mais également des services déconcentrés et des opérateurs du ministère.*

Cette liste n'est en rien limitative et vous êtes invitée à traiter tout autre thème qui vous paraîtrait pertinent.

Vous bénéficierez de l'appui des services du ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, rapporteur général de la RGPP, qui coordonne les travaux de l'ensemble des équipes d'audit. Vous aurez accès à toute

information vous permettant de remplir cette mission à laquelle j'attache la plus grande importance.

La réforme de l'Etat constitue l'une des priorités du Gouvernement, comme l'a rappelé le Président de la République dans son discours de Versailles du 22 juin 2009. Votre mission est la traduction directe de cette priorité.

Je vous prie d'agréer, Madame le Contrôleur général, l'expression de mes respectueux hommages.



François FILON